



Le projet de charte 2024-2039

Suite à l'avis final favorable du ministère de la Transition écologique, le projet de charte a été arrêté le 15 janvier 2025 par le comité syndical. Retrouvez ici tous les documents constitutifs.

Suite à l'avis final favorable du ministère de la Transition écologique, le projet de charte a été arrêté le 15 janvier 2025 par le comité syndical. Les communes du périmètre de révision ont maintenant 4 mois pour délibérer en faveur de la charte du Parc. Vous trouverez ci-dessous tous les éléments nécessaires au vote.

Proposition de délibération pour voter l'adhésion

- [Pour les communes](#)
- [Pour les EPCI](#)

[Supports de présentation](#) [9 Mo]

[Résumé du projet](#) [4 Mo]

Rapport de charte 2024-2039

- [Partie 1: Du territoire au projet](#) [5 Mo]
- [Partie 2 : Le projet opérationnel](#) [7 Mo]
- Partie 3 : Les documents complémentaires :
 1. [Les réservoirs de biodiversité](#) [55 Mo]
 2. [La Trame Verte et Bleue](#)[11 Mo]
 3. [Le cahier des paysages](#)[72 Mo]
 4. [La Valeur Universelle Exceptionnelle du Val de Loire UNESCO](#)[9 Mo]
 5. [Les véhicules terrestres motorisés](#)[1 Mo]

Plan de Parc

- [Le plan de Parc](#) [20 Mo]

Annexes

- [Projet de statuts](#)
- [Projet de règlement intérieur](#)
- [Plan de financement à 3 ans](#) [1.7 Mo]
- [Résumé du rapport environnemental](#) [4 Mo]
- [Avis et évolution du projet](#) [18 Mo]
- [Conclusions motivées et avis de la commission d'enquête](#)

>>> [Téléchargez le dossier de charte complet](#) [200 Mo]

Contactez-nous

Bureaux du Parc

7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau

02 41 53 66 00 - info [at] parc-loire-anjou-touraine.fr